

RÉPONSE MUNICIPALE N° 7/2021

le 30 juin 2021

Réponse à l'interpellation de Jacques Vallotton sur la gouvernance de la Riviera et l'étude d'un rapprochement des communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey

10.03-2106-Reponse-07_2021-Interpellation-Vallotton-Rapprochement.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité répond aux questions posées par M. Jacques Vallotton (PS) dans son interpellation déposée lors de la séance du Conseil communal du 5 mai dernier.

Réponses de la Municipalité :

Où en est la mise en place d'une gouvernance régionale de la Riviera promise par les syndicats de la Riviera en avril 2016 ?

Réponse : Bien que des pistes aient été évoquées dans l'étude fusion et gouvernance régionale, la conférence des syndicats (CSD) n'a finalement pas souhaité pousser plus loin ces réflexions à l'échelle de la Riviera. De même, il n'y a pas eu de volonté politique au sein des municipalités pour aller au-delà et avancer dans une approche « parler d'une seule voix » telle qu'évoquée dans l'étude mentionnée ci-avant. Dans le même ordre d'idées, force est de constater que malgré le rapport Bryois relatif aux équipements sportifs et dont tous les CC ont pris acte, il n'a pas été possible durant cette législature de faire des avancées significatives dans ce domaine.

Un rapprochement, voire une fusion, entre les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey doit-il être étudié en réponse à la fusion de Blonay-St-Légier ?

Réponse : Une fusion de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey ne peut pas être la réponse à la création de la commune de Blonay-St-Légier, mais bien le résultat d'une volonté forte d'unir les destins des trois villes et de changer d'échelle. Cette volonté n'existe pas à ce jour, pas plus qu'une demande des populations concernées. Si elles le souhaitent, les Municipalités élues et qui entreront en fonction le 1^{er} juillet prochain reprendront ce débat.

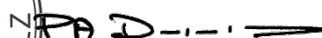
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :



Alain Grangier



Pierre-A. Dupertuis

Annexe : Interpellation de M. Jacques Vallotton

Adopté par la Municipalité le 14 juin 2021



Interpellation de Jacques Vallotton sur la gouvernance de la Riviera et l'étude d'un rapprochement des communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey

Je ne veux pas quitter cette civique assemblée sans revenir une nouvelle fois sur le sujet politique qui me tient à cœur, soit un nouveau cadre institutionnel pour la Riviera.

Un rappel : les autorités en place au début de ce millénaire envisageaient une fusion des 10 communes de la Riviera. En marge de cette enceinte est même née une Conférence des conseillers communaux de la Riviera issus de sensibilités politiques différentes qui a sorti un rapport avec l'option de transformer la Riviera en une ville de 85.000 habitants. Puis les autorités ont changé et il a fallu 9 ans pour qu'une étude officielle en 2016 noie ce projet.

Pas de fusion donc à 10 communes. La Conférence des syndics de la Riviera concédait cependant du bout des lèvres qu'il fallait mettre en place une gouvernance régionale.

Aujourd'hui, comme sœur Anne, on attend toujours sa réalisation.

Entre-temps, des communes ont décidé en ordre dispersé d'aller de l'avant : fusion de Blonay et St-Légier. De son côté, Veytaux envisage de se lier à Montreux. Conséquences : de nouveaux prés carrés, de nouvelles formes d'égoïsmes locaux se dessinent sur la Riviera, ce qui va rendre encore plus difficile, du moins dans un premier temps, un rapprochement global à l'échelle de la Riviera.

Peut-on continuer de bien gouverner la Riviera dans une telle configuration ? On peut avoir de sérieux doutes. Car la Riviera va continuer d'être divisée en 8 à 9 communes et toujours gérée par une cinquantaine de municipaux et quelque 600 conseillers communaux, une densité d'élus record en Suisse sur une longueur d'une dizaine de kilomètres. Bien sûr, il existe des collaborations intercommunales à travers pas moins de 80 organismes. Mais ce foisonnement de compétences décisionnelles a atteint ses limites au niveau de l'efficacité avec en sus, et ça c'est plus grave, un éparpillement des responsabilités et un évident déficit démocratique.

Voilà pour le constat général que chacune, chacun connaît. C'est pourquoi je me permets d'interpeller l'actuelle et la prochaine Municipalité en lui posant deux questions :

1ère question : Où en est la mise en place d'une gouvernance régionale de la Riviera promise par les syndics de la Riviera en avril 2016 ?

2ème question : Un rapprochement, voire une fusion, entre les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey doit-il être étudié en réponse à la fusion de Blonay-St-Légier ?

Jacques Vallotton

4.05.2021